



Fruits (dont agrumes),
légumes coupés (crus,
cuits, abîmés...)



Marc, filtres café,
sachets de thé,
dosettes en papier



Mouchoirs, essuie-tout,
boîtes à oeufs déchirés et
non imprimés



Sacs et capsules en
plastique même si
mention « compostable »



Viandes, os
poissons,
crustacés



Noyaux, noix, coquilles
d'œufs écrasées



Fleurs et plantes
fanées



Feuilles mortes



Pain



Produits laitiers



Restes de repas
d'origine végétale
(pâtes, riz...)



Bois (piques à
brochettes, couverts,
cure-dents, bâtonnets...)



Petits branchages et tailles
de haies broyés et séchés

Pour toute question :

04 50 87 88 88

infotri@annemasse-agglo.fr

www.annemasse-agglo.fr



Annemasse Agglo

Annemasse - Les Voirans Agglomération

Financé par



POUR UNE MEILLEURE DÉCOMPOSITION,
PENSEZ À FRAGMENTER VOS APPORTS SUPÉRIEURS À 5 CM